



REGLEMENT TROPHÉE DEPARTEMENTAL DES MIXTES 2020

En 2020, pour être support à une qualification au trophée national des mixtes (27 et 28 juin à confirmer), les trophées départementaux devront reposer sur une manche en salle **et** une manche en extérieur.

Le calendrier préconisé est le suivant :

- Manche en salle à organiser entre le 1er février et le 31 mars ;
- Manche en extérieur entre le 1er avril et le 1^{er} juin.

Les départements devront déclarer à la fédération, au plus tard le 10 janvier 2020, leur volonté de s'engager en s'inscrivant via ce lien : <https://goo.gl/forms/VsSh0NpnGqhQdTHi1>.

Cet engagement donnera la possibilité de :

- Répertorier et valoriser les volontés départementales (calendrier et carte de France)
- Transmettre des outils d'aide à l'organisation (logo, fichier Excel avec feuilles de marques spécifiques, tableaux de constitution de poules, tableaux de matchs...)
- Identifier les participants potentiels de la rencontre nationale.

1- Catégories et distances :

Une équipe est composée d'une femme et d'un homme de la même catégorie et du même club. Quatre catégories peuvent être constituées :

	Salle	Extérieur
Arc classique débutant 1ère année de licence 2020 ou licence découverte 2019 renouvelée en 2020 (toutes catégories d'âge)	18m - Blason 60cm	30m – Blason 80cm
Arc classique (toutes catégories d'âge)	18m - Blason 40cm	50m - Blason 122cm

Arc à poulies C/J/S1/S2/S3	18m - Blason 40cm (4 spots)	50m - Blason 122cm
Arc nu (toutes catégories d'âge)	18m - Blason 60cm	30m – Blason 80cm

L'équipe doit tirer 4 flèches (2 par archer) en 80 secondes.

2- Organisation pratique

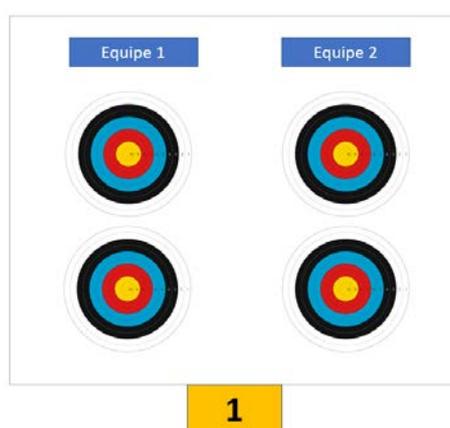
En extérieur, si la place le permet, chaque équipe a sa cible mais il est aussi possible de mettre 2 équipes par cible.

En salle, deux équipes qui se rencontrent tirent sur la même cible.

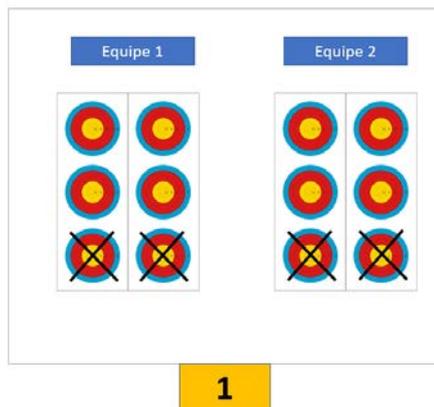
Pour la catégorie 1ère année de licence et les arcs nus, un blason de 60cm pour les 4 flèches de l'équipe sera positionné (2 équipes par cible donc 2 blasons par cible).



Pour la catégorie arc classique à partir de la deuxième année de licence chaque archer a son blason (un en haut et un en bas) :



Pour la catégorie arc à poulies prévoir 1 spot pour chaque flèche. En arc à poulies, les blasons « trispot » peuvent être pliés, découpés...de manière à ne laisser que 4 spots ou laissés entier.



Si les « trispot » sont laissés entiers (donc 6 spots apparents), les 4 spots du haut seront utilisés. Il sera préférable de le rappeler aux archers avant le début des tirs.

3- Conditions d'accès

Généralités : Tous les types de licences permettent d'y participer à l'exception de la licence sans pratique.

Les deux archers homme et femme d'une équipe doivent être licenciés dans le même club.

Représentation d'un club : Le nombre d'équipes par club pouvant participer au Trophée départemental n'est pas limité. L'idée étant de favoriser les échanges entre hommes et femmes et entre les clubs, il est préconisé de d'abord favoriser la diversité, ensuite en fonction de la place disponible, la possibilité à d'autres équipes d'un même club de participer peut être donnée.

Composition des équipes d'une manche à l'autre : le trophée départemental étant support de « qualification » au trophée national des mixtes, si, dans une catégorie, un club ne présente qu'une seule équipe, la composition de celle-ci pourra différer d'une manche à l'autre. En revanche, si le club est représenté par plusieurs équipes, alors la composition de celles-ci ne devra pas changer.

4- Déroulement :

Pour faciliter l'organisation, il est possible :

- d'organiser le trophée le soir en semaine ou le WE ;
- d'organiser une catégorie par soir avec le même organisateur ou des organisateurs différents.

Une manche est composée de 3 phases : un tir de « mini-qualification », des matchs de poule et le Big Shoot Off (tir de barrage final pour désigner le vainqueur). Les mini-qualifications servent à faire la répartition des équipes dans les poules et les matchs de poule à déterminer les équipes qui prendront part au Big Shoot Off.

Toutes les phases (mini-qualifications, matchs de poule et Big Shoot Off) se tirent dans le rythme d'un tir par équipe en situation de match.

Lors des mini-qualifications et des matchs de poules, les équipes disposent de 80 secondes pour tirer 4 flèches.

Une volée de Big Shoot Off est équivalent à un tir de barrage par équipe mixte. Les deux archers tirent donc une flèche chacun. Les deux flèches doivent être tirées en 40 secondes.

Détails des phases :

Mini-qualification par équipe : échauffement + 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer) – 1min20/volée (durée estimée à 20-25 minutes).

Si des égalités demeurent après l'application des règles de départage (comptage des 10 et 9) : un tirage au sort est effectué.

Pause de 10 minutes : constitution des poules (fichier Excel mis à disposition pour faciliter la mise en place).

Organisation des poules :

La répartition des équipes par poule pourra se faire en suivant ces préconisations :

- De 3 à 6 équipes : 1 poule, toutes les équipes se rencontrent et Big Shoot Off entre les deux premières équipes. (S'il n'y a que 6 équipes dans une seule catégorie, mais plus dans les autres, faire tout de même 2 poules pour ne pas faire attendre les autres).
- De 7 à 12 équipes : 2 ou 3 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 13 à 16 équipes : 4 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 17 à 20 équipes : 5 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 21 à 24 équipes : 6 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- De 25 à 28 équipes : 7 poules, les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
- ...

Fonctionnement des matchs de poule :

- Matchs en sets **pour toutes les catégories** (règlement habituel du tir par équipe mixte en arc classique) :
 - o Set gagné = 2 points,
 - o Egalité = 1 point aux 2 équipes ;
 - o La première équipe à 5 points a gagné ;
 - o Si égalité à 4-4 = tir de barrage.

- Un match gagné = 2 points pour le classement.
- Si nombre impair d'équipes, le match à vide donne une victoire 5-0.
- En cas d'égalité après les matchs de poule, le départage s'effectuera :
 - o D'abord sur les points set ;
 - o Ensuite le score des qualifications ;
 - o Enfin, si l'égalité persiste un tir de barrage sera tiré.

Règlement Big Shoot Off (Shoot off = tir de barrage)

Le **Big Shoot Off** sert à déterminer le vainqueur de la manche du trophée départemental des mixtes. Il se tire entre les vainqueurs de chaque poule sous les yeux de tous les participants. Le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off est déterminé par le nombre de poules de la catégorie. Il est possible d'organiser un Big Shoot Off même dans les catégories où il n'y a qu'une seule poule (choix de l'organisateur). Durant chaque volée du Big Shoot Off, l'équipe dispose de 40 secondes pour tirer deux flèches (une flèche par archer).

Volée 1 : L'ensemble des équipes vainqueurs de poule tire une volée à l'issue de laquelle les 4 meilleures équipes continuent.

Volée 2 : Les quatre équipes tirent une volée à l'issue de laquelle les 2 meilleures équipes continuent.

Volée 3 : Les deux équipes finalistes se rencontrent pour déterminer le vainqueur de la manche.

Clôture : pot de l'amitié/moment de convivialité recommandé.

Exemple de programme :

14h-14h30 : Accueil, greffe

14h30-15h05 : 2 volées d'échauffement + Mini-qualif par équipe (5 volées de 4 flèches)

15h05-15h20 : Pause et constitution des poules

15h20-16h30 : 3 matchs de poules

16h30-16h40 : Pause et centralisation des résultats

16h40-17h00 : Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule (max 3 barrages)

17h00-17h30 : Résultats, clôture (pot de l'amitié/moment de convivialité recommandé)

5- Classement de la manche

Règles de classement :

Des points seront attribués en fonction du classement.

- Le Big Shoot Off permet de classer les équipes premières de poules. Lors de la première volée, les équipes éliminées seront classées entre elles. La 5^{ème} place sera alors attribuée à l'équipe ayant réalisé le plus haut score sur la volée, puis la 6^{ème} place etc. L'opération est répétée suivant le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off. Si des égalités sont présentes la flèche la plus près du centre déterminera l'équipe la mieux classée. Si l'égalité persiste encore, un tir de barrage sera réalisé.

Sur le même principe, les deux autres volées permettent de définir le 1^{er}, le second, le troisième et le 4^{ème}.

Les seconds de poule suivent donc dans le classement les premiers de poule précédemment classés. Toutes les équipes 2^{èmes} de poules seront classées ex aequo (place attribuée dépendante du nombre de poules).

Les 3^{èmes} suivent de la même manière...

La répartition des points sur chaque manche se fait de cette manière :

	Place	Nb points attribués
1ers de poule classés à l'issue du Big Shoot Off	1er	10 points
	2ème	9 points
	3ème	8 points
	4ème	7 points
1ers de poule participant au Big Shoot Off (éliminés après la volée 1 si plus de 4 poules dans la catégorie)		6 points
2ème de poule		5 points
3ème de poule		4 points
4ème de poule		3 points
Autres		0 points

Exemple 1 :

Dans le cas de 3 poules :

	Place	Nb points attribués
1ers de poule classés à l'issue du Big Shoot Off	1er	10 points
	2ème	9 points
	3ème	8 points
2ème de poule	4ème	5 points
3ème de poule	7ème	4 points

Exemple 2 :

Dans le cas de 6 poules :

	Place	Nb points attribués
1ers de poule classés à l'issue du Big Shoot Off	1er	10 points
	2ème	9 points
	3ème	8 points
	4ème	7 points
1ers de poule participant au Big Shoot Off (2 équipes)	5ème	6 points
2ème de poule	7ème	5 points
3ème de poule	13ème	4 points
4ème de poule	19ème	3 points
Autres	non classés	0 points

6- Classement Trophée départemental des mixtes (cumul des 2 manches)

La participation aux deux manches n'est pas obligatoire pour figurer au classement du trophée départemental. Cependant, le fait de participer aux deux sera un avantage pour bien figurer au classement final.

Le classement final du Trophée départemental des Mixtes est effectué en cumulant les points attribués lors des deux manches. En cas d'égalité, entre les trois premières équipes, le départage se fait sur le score des qualifications. Si l'égalité persiste un tir de barrage sera réalisé.

Pour pouvoir établir le classement, le responsable des résultats de la seconde manche devra avoir les résultats de la première manche.

7- Trophée départemental et Trophée national des mixtes

Le Trophée National des mixtes 2020 sera organisé à Chennevières sur Marne (94) les 27 et 28 juin. Comme l'an dernier, plus que la compétition, la finalité reste avant tout de favoriser le partage et la convivialité.

Les comités départementaux organisateurs du trophée départemental ont l'avantage d'avoir une place réservée par catégorie (dans la limite des places disponibles). Pour cela il faut avoir confirmé l'organisation du trophée départemental (via le lien plus haut avant le 10/01/2020) ;

Les clubs vainqueurs du challenge départemental de chaque catégorie, sont donc prioritaires. **Chaque équipe devra s'inscrire en ligne** (modalités communiquées ultérieurement).

Il sera préférable, pour les comités, de connaître en amont les clubs ayant le projet de participer au trophée national. De cette manière, si les clubs vainqueurs ne souhaitent pas être présents à la rencontre nationale, le département pourra identifier un autre club (choix par ordre de classement) et le préciser au moment de l'envoi des résultats.

L'équipe de club tirant la rencontre nationale pourra avoir une composition différente de celle du challenge départemental (dans le respect de la catégorie).

Les places non utilisées par les départements seront attribuées prioritairement aux clubs ayant participé au trophée de leur département (même s'il y avait moins de 4 équipes dans la catégorie) et ensuite à l'ensemble des clubs affiliés.

Calendrier :

- **Transmission par les départements des résultats à mixite@ffta.fr avant le 7 juin 2020** (pour faciliter la correspondance mettre le nom ou le numéro du département dans l'objet du mail).
- Inscriptions des équipes jusqu'au 7 juin (la priorité sera donnée aux équipes vainqueurs des trophées départementaux, puis par ordre d'arrivée).